

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 2 AVRIL 2026

Le Conseil Municipal de la VILLE DE DENAIN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, à dix-huit heures, sur la convocation et sous la Présidence de Madame Anne-Lise DUFOUR-TONINI, Maire.

Date de Convocation : 27 Mars 2026

Nombre de Conseillers en exercice : 35 Présents : 35

Etaient présents : MM. DUFOUR-TONINI, CHERRIER, MOHAMED, DERGHAL, MIRASOLA, AUDIN, RYSPERT, COTTON, ZEGGAR, DAUMERIE, GENELLE-GILBERT, DELOBE, CHATELAIN, BIREMBAUT, ESPALIEU, DUPONT, ZAOUÏ, THOMAS, CARTA, LEFEBVRE, THURLOTTE, DUCHEMIN, METRAU, DUFOUR-MALLE, CARPENTIER-BORTOLOTTI, BOUCHEZ, SANCHEZ, AÂRABAT AMALOU, SCHUTZ, WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, HOCHART, FEDDAL, MESSAOUI.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur SCHUTZ.

DELIBERATION N° 5/1 : REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE DANS LES ORGANISMES EXTÉRIEURS – ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE COOPÉRATION INTERCOMMUNALE (EPCI). Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz de l'Arrondissement de Valenciennes (SIDEGAV).

EXPOSE DU RAPPORTEUR

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU la délibération du 16 mars 1970, approuvée par Monsieur le Préfet du Nord le 7 décembre 1970, portant adhésion de la Commune au Syndicat Intercommunal de Distribution d'Energie Electrique et de Gaz de l'Arrondissement de Valenciennes (SIDEGAV),

VU l'arrêté Préfectoral en date du 7 décembre 1970 portant constitution du Syndicat,

CONSIDERANT que le mandat des délégués qui siègent à cet établissement public de coopération intercommunale est lié à celui du Conseil Municipal qui les a désignés,

DECIDE de procéder à la désignation de **deux nouveaux délégués titulaires** et d'un **nouveau délégué suppléant**, conformément aux dispositions de l'arrêté susvisé et à celles de l'article L.5211-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

A L'UNANIMITÉ, l'Assemblée a décidé de procéder à ces nouvelles désignations par le vote à main levée.

■ Ont fait acte de candidature :

- Pour la liste « *Fiers d'être Denaisiens* » :

- Madame MOHAMED Yamina, en qualité de titulaire.
- Madame MIRASOLA Catherine, en qualité de titulaire.
- Madame DUPONT Nadine, en qualité de suppléante.

.../...

- Pour la liste « Un nouveau souffle pour Denain » :

- Monsieur FEDDAL Youssouf, en qualité de titulaire.
- Madame MESSAOUI Camellia, en qualité de titulaire.

Après avoir procédé au vote à main levée,

Résultats du scrutin :

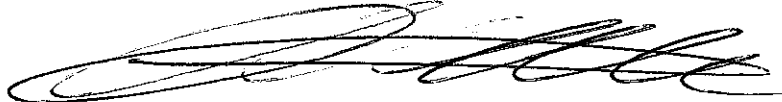
■ Ont obtenu :

- Mesdames MOHAMED, MIRASOLA, DUPONT (liste « Fiers d'être Denaisiens ») : **29 VOIX**
- Monsieur FEDDAL, Madame MESSAOUI (liste « Un nouveau souffle pour Denain ») : **2 VOIX**
- Abstentions : **4** (MM. WATTEAU, BOUILLEZ, BRAILLY, HOCHART)

Mesdames MOHAMED, MIRASOLA ayant obtenu la majorité des suffrages sont désignées déléguées titulaires. Madame DUPONT ayant obtenu la majorité des suffrages est désignée déléguée suppléante.

Pour Extrait Conforme,

Le Secrétaire de séance,



W. SCHUTZ.

Le Maire,



A.L. DUBOIS-MONINI.

Certifié exécutoire par le Maire, compte-tenu
de la réception en Sous-Préfecture le.....
et de la publication le.....